

## DISPOSITIF « SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS »

<b>1 – POSTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ <b>Intitulé :</b> Poste d'enseignant dans le cadre du Dispositif « Scolarisation des enfants de moins de 3 ans »</li> <li>☞ <b>Lieu de rattachement :</b> Ecole primaire Nelson Mandela à Foix (1 poste) Ecole maternelle d'Ax-les-Thermes (1 poste) Ecole maternelle Le Pradelet à Tarascon-sur-Ariège (1 poste)</li> <li>☞ <b>Dispositions :</b> Accueil et scolarisation des enfants de moins de 3 ans des communes des secteurs concernés</li> <li>☞ <b>Public concerné :</b> Ce poste est accessible à tous les enseignants intéressés par ces fonctions.</li> </ul>
<b>2 – MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ <b>Mettre en œuvre</b>, dans ses missions d'enseignement, <b>un accueil et une scolarisation adaptés</b> aux besoins spécifiques du public des enfants de moins de 3 ans dans le respect des textes qui régissent le fonctionnement de l'école maternelle, plus particulièrement dans le cadre de la circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012 et d'un projet établi en lien avec la municipalité compte tenu des contraintes qui y sont liées (présence régulière d'une ATSEM, aménagement de l'espace, matériel adapté, rythmes spécifiques, ...).</li> <li>☞ <b>Etre un acteur majeur de l'élaboration du projet</b> particulier de la classe, inscrit dans le projet d'école.</li> <li>☞ <b>Développer un partenariat spécifique avec l'ATSEM</b> affectée à la classe de façon à créer les conditions d'accueil et d'apprentissage appropriées à de très jeunes enfants.</li> <li>☞ <b>Conduire</b>, en tant que membre de l'équipe pédagogique de l'école, <b>une action pédagogique innovante</b> et s'engager dans le développement des relations avec les familles dans le cadre d'une première scolarisation.</li> <li>☞ <b>Conduire un travail partenarial</b> important avec la collectivité territoriale et les structures de la petite enfance.</li> <li>☞ <b>Etablir une relation de confiance</b> avec les familles et favoriser l'implication de celles-ci pour faciliter la première scolarisation des jeunes enfants en établissant des contrats individualisés et évolutifs.</li> <li>☞ <b>Assurer le suivi</b> au moyen d'une concertation régulière avec la municipalité et les différents services chargés de la petite enfance.</li> </ul>
<b>3 – QUALITES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Bonne connaissance de l'école maternelle, de ses pratiques et de ses attentes</li> <li>☞ Connaissance des besoins spécifiques des enfants de moins de 3 ans</li> <li>☞ Capacités relationnelles, qualités d'accueil et d'écoute</li> <li>☞ Aptitude à travailler en équipe, à initier et développer des partenariats</li> <li>☞ Volonté de s'engager dans une démarche innovante</li> <li>☞ Volonté d'entrer dans une démarche de formation (formation spécifique et formations conjointes PE/ATSEM)</li> <li>☞ Capacité à rendre compte d'une pratique professionnelle particulière et à la partager</li> <li>☞ Compétences dans la création et la formalisation d'outils (propres à l'enseignement et à l'intention des élèves)</li> </ul>

Personnes en charge du dossier : **M. DE LA CRUZ Michel**  
**M. PETIOT Jean-Michel**

IEN FOIX Pays de Foix ASH  
IEN FOIX Haute-Ariège et Pyrénées Cathares

Tél : **05.67.76.52.82**  
Tél : **05.67.76.52.77**